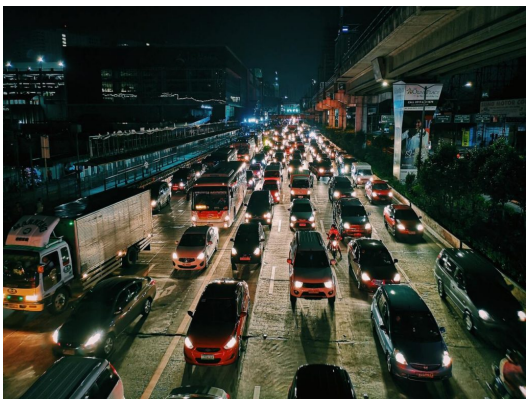
Écologie : Quels documents scientifiques traitant du lien entre environnement et marché carbone ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 16/10/2016. *(Actualisée le 27/07/2021)*



© Photo par Mikechie Esparagoza via Pexels

« L'Union européenne a mis en place depuis 2005 un **marché du carbone** pour mesurer, **contrôler et réduire les émissions de son industrie** et de ses **producteurs d'électricité**. Le **marché carbone** est une pierre angulaire de la politique énergie-climat européenne. »
Marchés du carbone sur le site du Ministère de la Transition écologique en 2021.
Quels sont les documents scientifiques qui aborde ce sujet du rapport de l'environnement au marché carbone ?

L'État, un acteur essentiel au

marché carbone

La fiscalité environnementale, instrument économique par excellence
Mireille Chiroleu-Assouline, *Revue française de finances publiques* (RFFP), Librairie générale de droit et de jurisprudence, p.17-25, 2011.
Résumé :
« Que l'économiste envisage les interactions entre le système productif et l'environnement naturel en termes d'externalités ou de bien public, il constate la défaillance du marché à les réguler et la nécessité de l'intervention de l'Etat. Parmi les instruments de régulation disponibles, la fiscalité est le plus efficace économiquement et le plus incitatif à l'innovation. La redistribution du rendement fiscal peut également permettre de rechercher un double dividende et de corriger les inéquités éventuellement engendrées par la régulation.»

Le principe de pollueur / payeur

Les limites du principe pollueur-payeur par René Jacques, Alternatives économiques, n°276, p.37, 2009.
Extrait :
« Une politique qui a été réaffirmée dans une directive cadre révisée en juin dernier. La REP est fondée sur le ***principe pollueur-payeur****, mais en considérant que le* ***pollueur*** *n'est pas uniquement le consommateur qui se débarrasse du produit après usage : jusqu'à la fin de vie du produit, le producteur conserve une part de responsabilité puisque c'est lui qui a fait les choix initiaux de conception, celui des matériaux employés, leur agencement »*

Les instruments des politiques d'environnement par Xavier

Delache et Sylviane Gastaldo, *Économie & statistique*, p.27-34, 1992.

Résumé :

*« Fondée sur le principe **pollueur/payeur,** la tarification permet d'atteindre des objectifs de qualité au moindre coût collectif, mais elle est parfois difficile à appliquer. Le retour trop fréquent du produit des taxes au secteur pollueur peut en annuler l'impact. Les marchés de droits à polluer satisfont également à l'efficacité économique mais ont été peu expérimentés. La labellisation **écologique** a des résultats modestes, par rapport à l'entrave qu'elle représente pour la libre concurrence. La contractualisation,*
*enfin, exige une bonne information de l'ensemble des acteurs rarement réalisée. Tous ces instruments, loin d'être incompatibles, sont susceptibles de se compléter dans le cadre d'une **politique d'environnement**. »*

Un marché de quotas

La carte carbone : une alternative à la taxe ? par Sandra Desmettre, *Regards croisés sur l'économie*, n°6, p.145-148, 2009.

Extrait :

*« Un système de **carte carbone** ou de quotas personnels de carbone consiste à **fixer une limite aux émissions des particuliers**, de la même manière que le système communautaire d'échange (marché ETS) restreint les émissions des entreprises. Un tel dispositif permet de mesurer l'impact environnemental des individus afin de les inciter à l'atténuer. Il a également l'avantage de poser une limite maximale aux émissions dans son champ d'application, limite qui peut être progressivement abaissée en fonction des objectifs de réduction des émissions. »*

Politique de l'effet de serre. Une évaluation du plan français de quotas de CO2 par Olivier Godard, *Revue française d'économie*, p.147-186, 2005.

Résumé :

« Le but de cet article est de mettre en perspective les choix qui ont été faits par le gouvernement français au regard, à la fois, des enjeux de la politique de l'effet de serre du pays et des incitations données aux entreprises à travers les règles choisies ; en d'autres termes, la France se met-elle sur de bons rails avec ce plan ? De façon plus générale, il y a là un cas d'école pour réfléchir à la manière d'introduire un ***marché de quotas*** *et à l'influence des structures de gouvernance sur la mise en place d'un* ***système de règles*** *du double point de vue de l'efficacité environnementale (atteinte des objectifs annoncés et réalisation des engagements pris) et de l'efficacité économique (minimisation du coût d'atteinte des objectifs). »*

L'avenir du marché carbone

Quel avenir pour le marché européen du carbone ?, *Alternatives économiques*, n°413, p.60-63, 2021.

Résumé :

« Le système de ***quotas carbones*** *mis en place dans l'Union européenne depuis 2005, pour que les industriels et compagnies aériennes* ***réduisent leurs émissions de CO2,*** *semblait atteindre ses limites en 2018. Le prix des quotas état devenu trop faible, moins de 10 euros la tonne, pour inciter les entreprises concernées à réduire encore leurs émissions, d'autant plus que ces dernières peuvent également avoir recours à des crédits internationaux. »*
